

## Lucien Carette voisin inquiet de la carrière



Lucien Carette est le propriétaire d'une villa avec vue sur la carrière.

Depuis 1975, il est l'heureux propriétaire d'une villa avec vue... sur la carrière. Aujourd'hui, en désignant les lieux du doigt, Lucien Carette s'inquiète du devenir des terrains Spada. Certes, pour les manœuvres d'engins, les explosions, il était prévenu... Mais, il y a quelques années, l'activité avait nettement ralenti. Jusqu'à quasiment cesser, il y a environ cinq mois... « Quand j'ai acheté, je savais que la carrière fonctionnait... Le terrain n'était pas cher, je n'ai rien dit. Mais aujourd'hui, je me permets de réagir. Le bruit, la poussière, les odeurs... Que va-t-il se passer dans le secteur et de quelle façon nous, riverains, allons-nous être pénalisés? »

« Il paraît qu'il y a un an que le projet tourne dans les communes! Comment se fait-il que nous n'en ayons pas été informés? » demande Marie, l'épouse de Lucien Carette. A

ses côtés, leur fille Céline se rappelle « des jets de pierres sur la toiture de la maison après une détonation! » Vivre à proximité n'était déjà pas si simple... « Le bruit montait très fort donc il est évident que nous ne serons pas épargnés. Mais, surtout, qu'est-ce qui va être déposé? Comment cela va-t-il être contrôlé? Et puis aménager une immense décharge sur la commune n'est pas très flatteur... Roquefort va être cataloguée comme ville de la décharge! C'est vraiment dommage dans un environnement pareil » regrette le propriétaire.

Le projet d'extension de la technopole Sophia Antipolis, par la CASA, Lucien Carette en avait aussi entendu parler. Ce type de construction ne le gênait pas le moins du monde. « Avec des amis nous étions même prêts à investir là-dedans! Et puis, le projet est tombé dans les oubliettes... »

G.A.B.

## Les réactions

**Claude Serra, sous-préfet.**

« Il est tout à fait légitime de faire remonter l'émotion des populations mais il faut raison garder. Le Grenelle de l'environnement nous impose des normes strictes et nous devons trouver une solution pour le traitement de nos matériaux inertes du bâtiment. Quarante-quatre sites ont été explorés mais une dizaine est exploitable! Leur superficie est insuffisante et on ne va pas multiplier les zones de dépôt! Je m'engage à rassurer élus et associations en fournissant plus d'éléments d'appréciation du dossier. En jouant la transparence. Et je suis catégorique : les camions ne viendront ni du Var, ni d'Italie! Si après ça les communes s'opposent, que faire? On stoppe tout et on les laisse se débrouiller toutes seules avec leurs déchets? »

**Jean-Marc Lecorcé, Président ASI Val d'Azur, Villeneuve.**

« Nos habitations sont juste au-dessus de la carrière. C'est vrai, elle était déjà là il y a 30 ans

mais la zone n'était pas urbanisée comme aujourd'hui! Il y a, à 900 mètres, une crèche, des écoles... Vont-elles évoluer dans un nuage de poussière? »

**Colette Degelilh, Cap 21-Modem 06, Le Rouret.**

« Tout ceci est typique de ce qui se passe dans la

solidarité. C'est un projet mal ficelé. »

**Jean Leonetti, député-maire d'Antibes.**

« De la réunion de bureau de la Casa ressort que nous déposerons un avis défavorable dans les deux jours au préfet. Déjà, la DTA prévoit que le site soit à aménagement



région! On casse l'avis du Conseil d'État! On ne respecte pas le Grenelle... »

**Julien Dethève, élu de Valbonne.**

« Je suis conseiller de l'opposition et je suis venu avec une trentaine de personnes de Valbonne. Nous sommes là par

économique. Ensuite, nous n'avons aucune assurance que les déchets ne soient pas polluants. Enfin, si les camions viennent du Var et d'Italie, nous ne sommes pas en phase avec le Grenelle de l'environnement. Et c'est encore sur la CASA que ce type de projet tombe! »